



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC CHATILLON SUR CHALARONNE, 2 PLACE DE L HOTEL DE VILLE 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 9 000 €.

Mme Vanessa CHEVIN, représentant de la société SAS 1790 S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 11 PLACE DE LA MAIRIE 01310 POLLIAT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
CHEVIN Vanessa	450	4 500 €
GRAVIERE Jordan	450	4 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 31 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

lu et approuvé

CIC Lyonnaise de Banque
7, rue Eugène Dubois
01540 VONNAS
Tél : 04 74 32 89 39
@ : 18178@cic.fr